



FranceAgriMer

>ÉDITION mai 2012

Observatoire des données économiques et financières des exploitations horticoles et pépinières

résultats 2009 et 2010



LES ÉTUDES DE FranceAgriMer



Voir loin, les pieds sur terre

***Observatoire des données
économiques et financières des
exploitations horticoles et
pépinières***

Résultats 2009 et 2010

1	PRESENTATION DE L'ETUDE : OBJECTIFS, METHODE, ECHANTILLON.....	4
1.1	Objectifs de l'étude.....	4
1.2	Méthode.....	4
1.3	Echantillon.....	5
1.3.1	Typologie de l'échantillon.....	5
1.3.2	Une double approche : métier ↔ commercialisation.....	5
2	ECHANTILLON GLOBAL.....	7
2.1	Présentation de l'échantillon.....	7
2.2	Les principaux éléments de charges.....	8
2.3	Les soldes intermédiaires de gestion.....	8
	La situation financière.....	9
3	PEPINIERES PLEIN CHAMP.....	10
3.1	Présentation de l'échantillon.....	10
3.2	Les principaux éléments de charges.....	11
3.3	Les soldes intermédiaires de gestion.....	11
3.4	La situation financière.....	12
4	HORTICULTEURS.....	13
4.1	Présentation de l'échantillon.....	13
4.2	Les principaux éléments de charges.....	14
4.3	Les soldes intermédiaires de gestion.....	14
4.4	La situation financière.....	15
5	FLEURS COUPEES.....	15
5.1	Présentation de l'échantillon.....	15
5.2	Les principaux éléments de charges.....	16
5.3	Les soldes intermédiaires de gestion.....	16
5.4	La situation financière.....	17
6	VENTE DIRECTE.....	18

6.1	Présentation de l'échantillon.....	18
6.2	Les principaux éléments de charges	18
6.3	Les soldes intermédiaires de gestion	19
6.4	La situation financière	19
7	VENTE A GROSSISTE.....	20
7.1	Présentation de l'échantillon.....	20
7.2	Les principaux éléments de charges	21
7.3	Les soldes intermédiaires de gestion	21
7.4	La situation financière	22
8	PHASE DE VIE DES EXPLOITATIONS HORTICOLES ET PEPINIERES.....	23
8.1	Introduction méthodologique.....	23
8.2	Présentation des variables utilisées	24
8.3	Présentation des comportements annuels.....	24
8.4	Présentation des cinq phases de vie	24
8.5	Répartition des entreprises horticoles et des pépinières selon leur phase de vie entre 2008 et 2010	25
8.5.1	Population totale	25
8.5.2	Répartition selon la phase de vie des entreprises par métier	26
8.5.3	Présentation des entreprises selon le circuit de distribution	27
9	CONCLUSION.....	28

1 Présentation de l'étude : objectifs, méthode, échantillon

1.1 Objectifs de l'étude

L'observatoire des données économiques et financières des exploitations horticoles et pépinières est réalisé par le Conseil National des Centres d'Economie Rurale (CNCER) pour le compte de FranceAgriMer. Il s'appuie sur les données du réseau CER France, leader des activités en expertise comptable et en conseil auprès des agriculteurs.

L'objectif de cet observatoire est double :

- Effectuer un suivi dans la durée de l'activité et de la santé financière des entreprises.
- Déceler des fragilités dans certains types de structures.

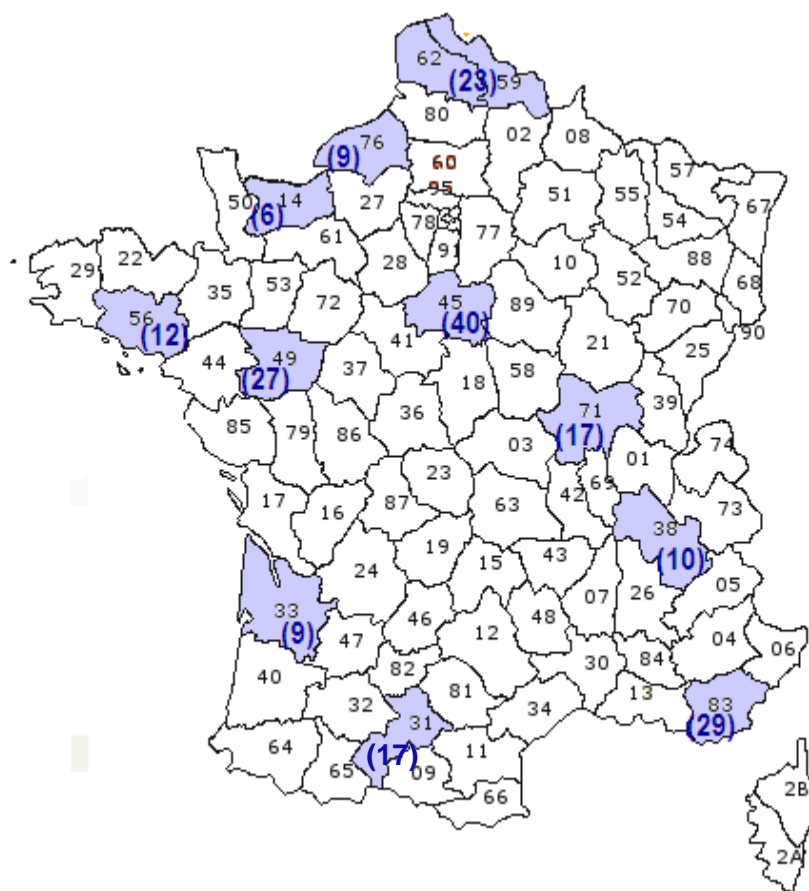
1.2 Méthode

Afin de répondre à ces objectifs, le réseau CER France a mobilisé un « panel » d'environ 200 entreprises réparties sur l'ensemble du territoire conformément à la localisation des exploitations horticoles et pépinières.

La carte ci-contre illustre la provenance géographique des entreprises analysées :
Le premier nombre indiquant le n° du département, le nombre figurant entre parenthèses indiquant le nombre d'entreprises enquêtées.

Outre cette couverture géographique, une attention particulière a été portée au respect d'un certain équilibre selon l'activité principale des entreprises et leur mode de commercialisation.

Par rapport à l'observatoire 2008-2009, on note un renouvellement d'environ 6% des entreprises sur cette édition 2009-2010.



1.3 Echantillon

Comme indiqué précédemment, ce panel de 200 entreprises compose un échantillon diversifié dans l'activité et dans la localisation géographique.

Par ailleurs, afin de donner plus de poids aux chiffres et à leurs évolutions sur deux années, un échantillon constant a été constitué sur les deux exercices comptables 2009 et 2010. Cet échantillon constant permet de mesurer les effets de la conjoncture sur les résultats économiques et financiers des mêmes exploitations au-delà de tout biais statistique qui proviendrait d'un effet d'échantillonnage différent pour les deux années.

1.3.1 Typologie de l'échantillon

Concernant la typologie de l'échantillon les critères suivants ont été respectés conformément à la demande :

- Des entreprises de production
- Des exploitations spécialisées en horticulture et pépinière (+ de 80% du Chiffre d'affaires)
- Pas de producteurs de muguet
- Classification selon le circuit de commercialisation (circuit dominant à + de 60%)

1.3.2 Une double approche : métier ↔ commercialisation

L'approche métiers conduit à segmenter les 200 entreprises de la façon suivante :

- 106 entreprises horticoles (plantes à pots et à massifs),
- 66 pépinières,
- 28 exploitations « fleurs coupées ».

La dimension mode de commercialisation répartit les entreprises selon la segmentation suivante :

- 45% en vente directe dominante,
- 20% en vente à des distributeurs,
- 5% en vente à des collectivités,
- 30% en ventes à des grossistes.

En croisant ces deux approches « métier » et « mode de commercialisation » on arrive sur ce panel à la répartition suivante :

2011	PEPINIERE PC	PEPINIERE HS	HORTI	FLEURS COUPEES	TOTAL
VENTE DIRECTE	8%	8%	27%	3%	45%
VENTE A DISTRIBUTEUR FINAL	5%	1%	13%	1%	20%
VENTE A COLLECTIVITE	1%	1%	4%	0%	5%
VENTE A GROSSISTE	7%	3%	10%	11%	30%
TOTAL	21%	12%	53%	14%	100%

Si la population globale est conséquente, le croisement de ce double critère a un double effet :

- Il permet de couvrir une large palette d'entreprises horticoles et pépinières.
- En éclatant cette population en une multitude de sous-groupes, l'analyse des résultats économiques et financiers ne peut se faire que sur les groupes les plus fournis.

Avertissement ! : L'analyse d'un groupe restreint à une dizaine d'entreprise n'aurait aucun sens d'un point de vue statistique. Ce point est une des limites connues dès le départ de cet observatoire. Aussi l'analyse exposée ci-après couvrira les groupes suivants :

- L'échantillon global des 200 entreprises
- Le groupe vente directe (environ 90 entreprises)
- Le groupe vente à grossistes (environ 60 entreprises)
- Le groupe pépinières plein champ (environ 40 entreprises)
- Le groupe entreprises horticoles (environ 100 entreprises)
- Le groupe entreprises fleurs coupées (environ 30 entreprises)

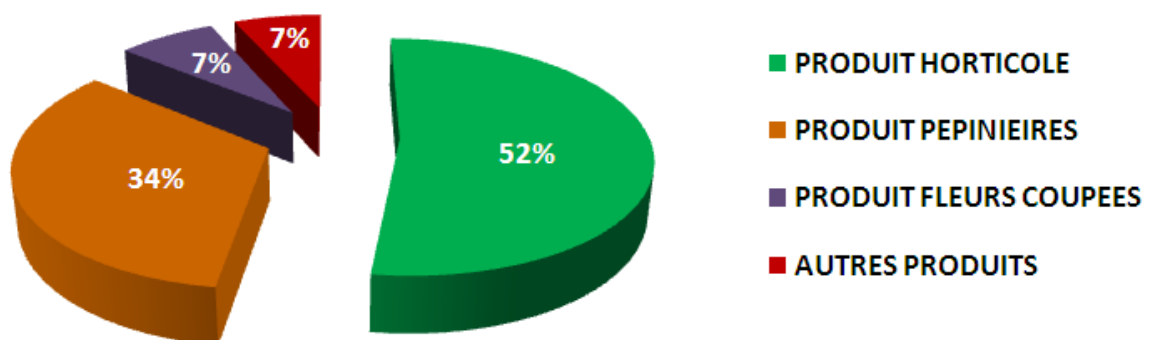
2 Echantillon global

2.1 Présentation de l'échantillon

Si la présentation du panel dans sa globalité ne permet pas de dresser la situation d'une entreprise moyenne compte tenu des écarts importants selon le métier ou le mode de distribution, il permet de représenter un instantané du secteur horticulture et pépinières dans sa globalité. Au travers d'un échantillon constant de 200 entreprises de ce secteur, il donne une tendance de la conjoncture et permet de positionner les groupes « métiers » ou les groupes « mode de commercialisation » par rapport à ce groupe repère. Mais c'est surtout un « baromètre » économique et financier du secteur dans sa diversité.

La structure moyenne du panel des 200 entreprises participant à cet observatoire compte 4,8 UTH dont 3,2 salariés et 1,6 UTAF (actif familial).

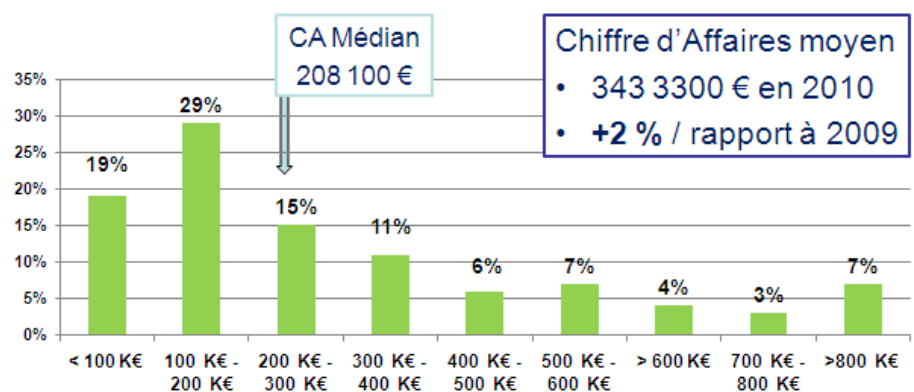
En 2010, le chiffre d'affaires moyen réalisé s'élevait à 343 300 € avec une répartition du produit comme suit :



Outre la composition du produit global (horti, pépi, fleurs coupées), on relève une assez forte disparité des entreprises selon le chiffre d'affaires.

- Près de la moitié des exploitations ont un chiffre d'affaires de moins de 200 000 €.
- Un quart des entreprises réalise un chiffre d'affaires compris entre 200 K€ et 400 K€.
- Près de 15% des entreprises ont un chiffre d'affaire supérieur à 600 000 € soit près du double du chiffre d'affaires moyen.

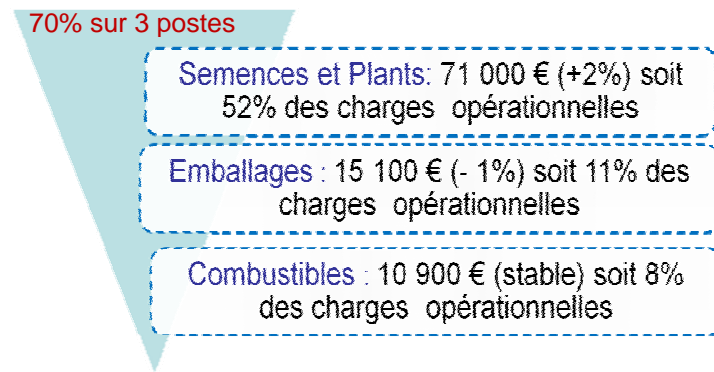
Répartition des exploitations selon le CA



2.2 Les principaux éléments de charges

La totalité des charges opérationnelles s'élève en moyenne en 2010 à 135 600 € soit une légère hausse de 2% par rapport à 2009. Ces charges proportionnelles consomment 40% du produit total et se concentrent autour de trois postes :

- les semences et plants pour plus de la moitié.
- les emballages pour 11%.
- les combustibles pour 8%



La structure des charges opérationnelles varie évidemment selon les productions, mais au-delà des tendances qui peuvent parfois être assez fortes, cette composition doit aussi permettre de hiérarchiser les postes selon leurs poids relatifs.

Au-delà des tendances, il convient alors de raisonner en termes de valeur absolue et d'impact sur le compte de résultat.

2.3 Les soldes intermédiaires de gestion



En s'établissant à 135 600 €, les charges opérationnelles consomment 40% du produit pour aboutir à une marge brute globale d'un peu moins de 208 000 €, soit un taux de marge légèrement supérieur à 60%.

Hors frais de personnel, les charges de structures consomment plus de 27% (56 600 €) de cette marge brute : la valeur ajoutée moyenne dépasse les 150 000 € (151 100 € exactement).

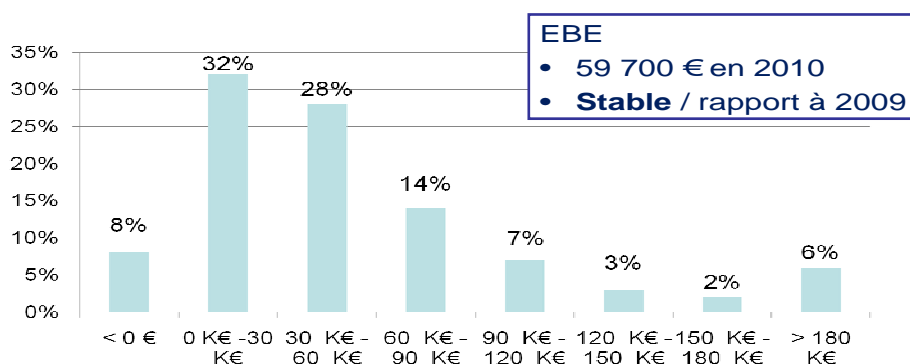
En retirant les frais de personnel qui s'élèvent à 81 300 € (en hausse de 3%), ainsi que les charges sociales de l'exploitant, l'excédent brut d'exploitation moyen avoisine avec les 60 K€ à 59 700 € en 2010, à un niveau comparable à 2009.

Conformément à la forte dispersion des entreprises selon le chiffre d'affaire, l'EBE moyen cache d'importantes disparités au sein du panel.

Il demeure toujours environ 8% des entreprises présentant un EBE négatif, tandis qu'à l'opposé plus de 10% des entreprises dégagent plus de 120 000 € d'excédent brut d'exploitation.

Dans le cœur de l'échantillon, environ un tiers des entreprises dégagent un EBE positif mais inférieur à 30 K€, un peu plus d'un quart se situe dans la tranche 30 K€ à 60 K€, et une sur cinq dans la tranche 60K€-120K €.

Répartition des exploitations selon l'EBE



La situation financière

L'EBE dégagé rapporté au chiffre d'affaires de l'entreprise permet d'évaluer la performance économique de l'entreprise. L'utilisation de cet EBE permet de définir sa situation financière. L'EBE doit en effet servir à payer les annuités et les frais financiers, à rémunérer le(s) chef(s) d'exploitation sous la forme des prélèvements privés. L'EBE doit aussi permettre d'investir.



Au niveau de l'échantillon global, l'EBE moyen est consommé pour un peu plus de 40% par les annuités et frais financiers. Les prélèvements privés s'élèvent à 33 200 € ce qui représente environ 20 800 € par actif familial.

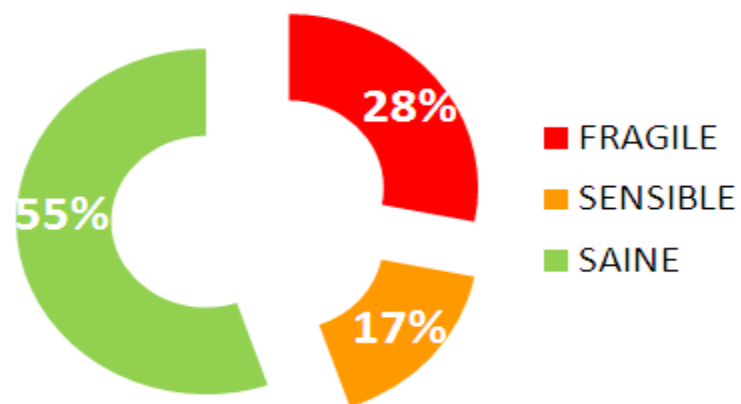
Le solde de 2700 € en moyenne constitue la Capacité d'Autofinancement (CAF) pouvant servir à investir.

Afin de renforcer l'analyse financière, on utilise un score basé sur la rentabilité, la trésorerie et l'endettement des exploitations.

Il faut ici rappeler que si ce score apparaît relativement sévère dans sa classification, cet outil, par sa réactivité à toute dégradation ou amélioration, permet de mesurer l'évolution d'un groupe d'exploitations sur plusieurs années.

La photo à l'instant t mérite d'être analysée avec un certain recul pour privilégier l'évolution de la répartition entre les trois classes « saine », « sensible », « fragile » au fil des ans.

Répartition des entreprises horticoles et pépinières selon leur situation économique et financière en 2010



Selon ce score, la situation économique et financière est saine pour 55% de l'échantillon global soit un progrès de 5 points par rapport à l'exercice précédent. Si la part des entreprises en situation sensible diminue d'autant pour s'établir à 17%, la part des entreprises du secteur horticulture et pépinières en situation financière fragile demeure à 28%.

3 Pépinières Plein champ

3.1 Présentation de l'échantillon

L'échantillon est constitué de 42 exploitations dont près de 40% des entreprises commercialisent en direct, et un tiers à un grossiste.

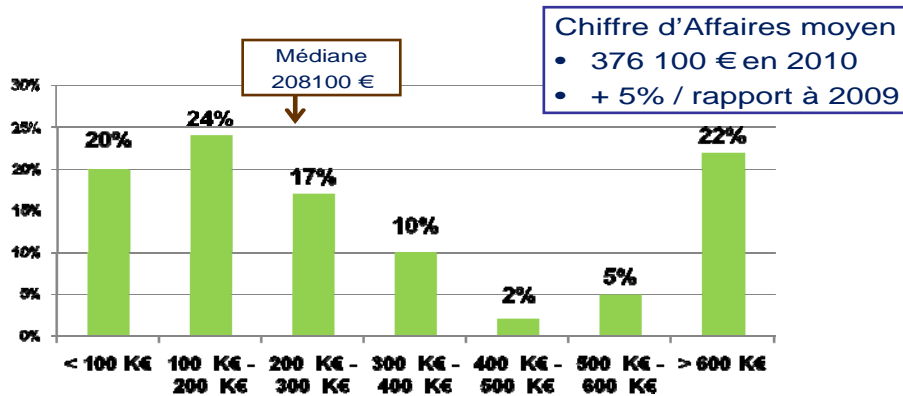
La structure moyenne de cet échantillon compte un peu moins de 21 ha et 5,3 actifs en 2010, dont environ 1,3 actif familial.

Entre 2009 et 2010, les pépiniéristes de plein champ ont vu croître leur chiffre d'affaires de 5% pour atteindre 376 100 € dont plus de 93% pour l'activité pépinière.

Plus de 60% des entreprises réalisent un chiffre d'affaires de moins de 300 000 €, la médiane se situant à un peu plus de 200 000 €. A l'autre extrémité, on trouve plus d'une

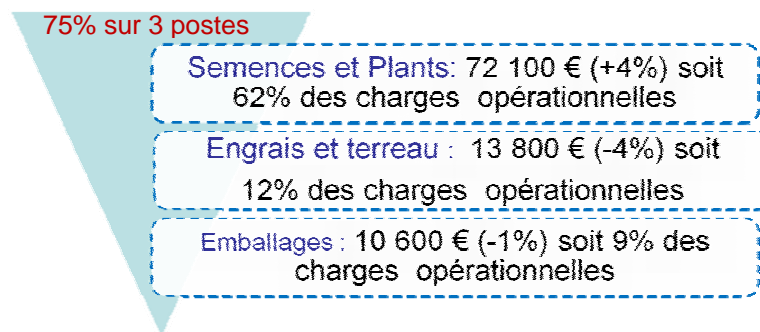
entreprise sur cinq avec un chiffre d'affaire de plus de 600 000 € ; Entre les deux, les classes intermédiaires apparaissent relativement peu représentées.

Répartition des exploitations selon le CA



3.2 Les principaux éléments de charges

L'analyse des charges fait apparaître une hausse de 4% sur le principal poste des semences et plants. En y intégrant l'engrais le terreau et les emballages, on retrouve plus 75% des charges opérationnelles qui dépassent 115 000 € en 2010, en hausse de 5% par rapport à 2009 ;



3.3 Les soldes intermédiaires de gestion

Pépinières

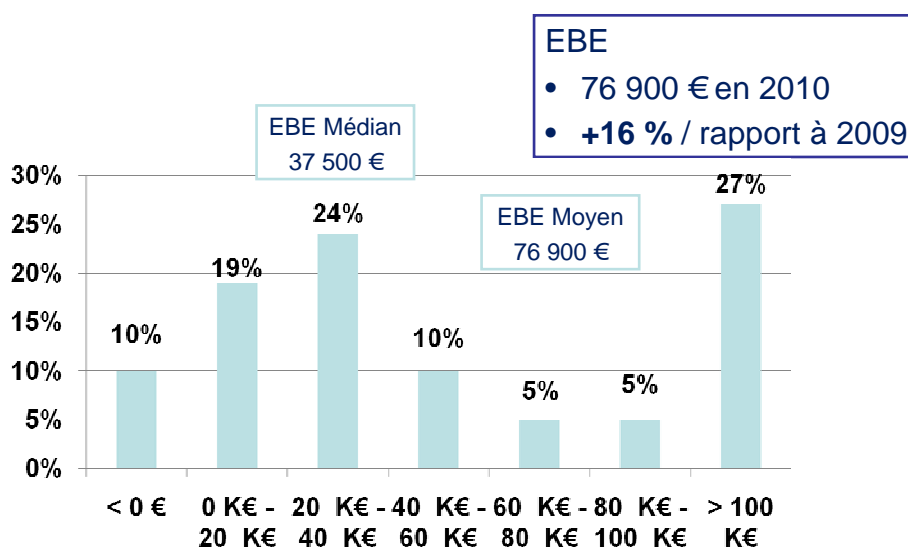


La hausse sensible du chiffre d'affaires de 5% permet à la marge brute globale de progresser dans la même proportion en s'établissant à plus de 260 000 € ;

Si les charges opérationnelles ont augmenté, on note en revanche une certaine maîtrise des charges de structures sensiblement contenues, permettant ainsi à la valeur ajoutée de progresser en valeur absolue du même montant que la marge brute globale qui s'établit à près de 192 000 € (+9%). La hausse de 3% des frais de personnel à 101 500 € n'entame pas celle de l'EBE qui progresse de plus de 16% à près de 77 000 €.

Cette bonne conjoncture moyenne masque cependant une forte dispersion, puisque le niveau d'EBE dégagé par 30% des entreprises n'atteint pas 20 000 €. A l'autre extrémité, plus d'un quart des structures voient leur EBE dépasser les 100 000 €.

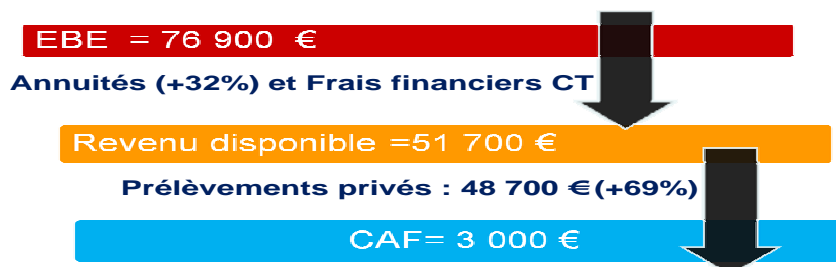
Répartition des exploitations selon l'EBE



3.4 La situation financière

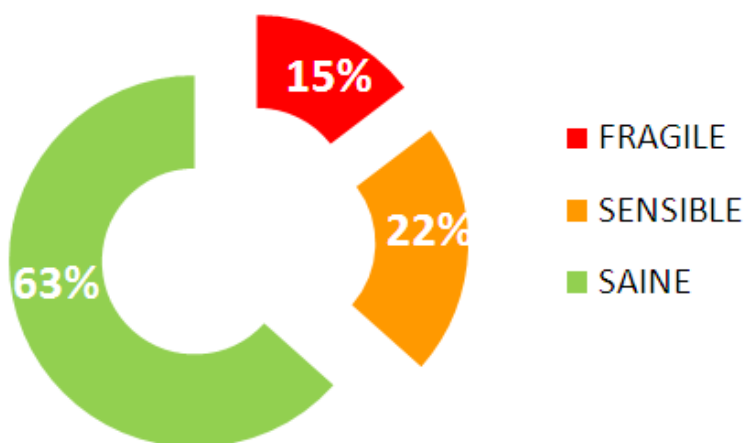
Pépinières PC

Utilisation de l'EBE



Malgré des annuités en hausse à 24 500 € en moyenne, le revenu disponible est en hausse de 10% à 51 700 € ce qui autorise des prélèvements privés à hauteur de 48 700 €. Ramené à l'actif familial, ces prélèvements atteignent près de 37 500 € soit l'équivalent de 3 fois le SMIC.

Répartition des pépinières plein champ selon leur situation économique et financière en 2010



La bonne conjoncture sur l'année 2010 marquée par une amélioration de tous les ratios économiques se concrétise également au niveau du score financier chez les pépiniéristes de plein champ. Ainsi la part des entreprises en situation financière saine progresse de 10 points à 63% ; Une sur cinq demeure en situation sensible et malgré une diminution de moitié, 15% des entreprises demeurent fragiles au niveau économique et financier.

4 Horticulteurs

4.1 Présentation de l'échantillon

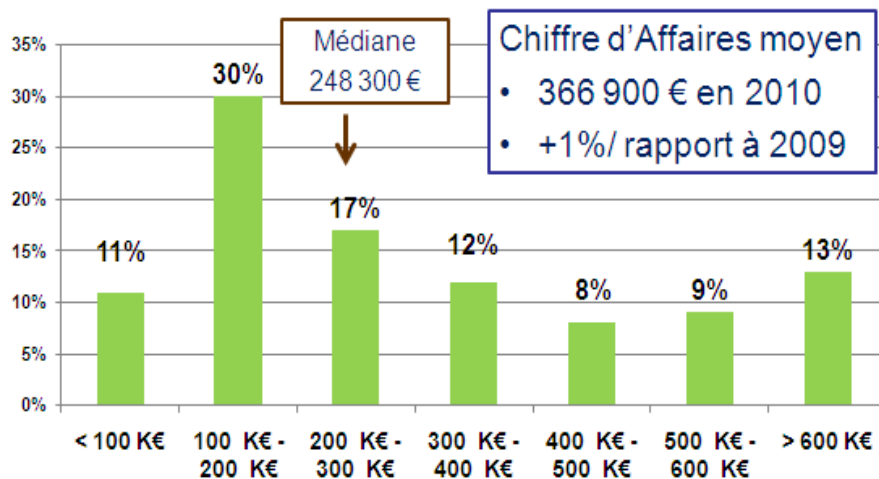
L'échantillon est constitué de 106 exploitations dont la moitié commercialise en direct, un quart à un distributeur final et un quart à un grossiste.

La structure moyenne de cet échantillon compte en moyenne 1400 m² de serres, 4,8 actifs en 2010, dont 3,2 salariés.

Les horticulteurs ont vu leur chiffre d'affaires atteindre près de 367 000 € en 2010 quasiment stable par rapport à l'année 2009 ; Ce produit généré se compose à plus de 92% d'un produit horticole illustrant le caractère fortement spécialisé des entreprises de l'échantillon.

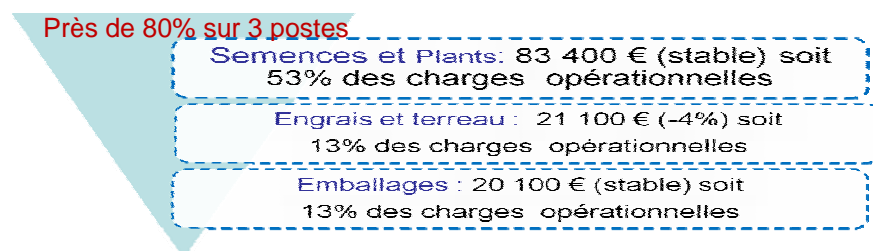
Avec plus de la moitié des entreprises en deçà de 250 000 € de chiffre d'affaires, l'essentiel de l'échantillon se concentre sur les premières tranches même si la répartition dans les tranches supérieures semble relativement homogène (10% par tranche de 100 000 € en moyenne).

Répartition des exploitations selon le CA



4.2 Les principaux éléments de charges

A l'instar du produit, les charges opérationnelles sont restées contenues notamment pour les 3 postes principaux : semences et plants, engrais et terreau, et emballages. Sur l'exercice 2010, les charges opérationnelles s'élèvent à 157 400 € et consomment 43% du produit.



4.3 Les soldes intermédiaires de gestion

Horticulteurs

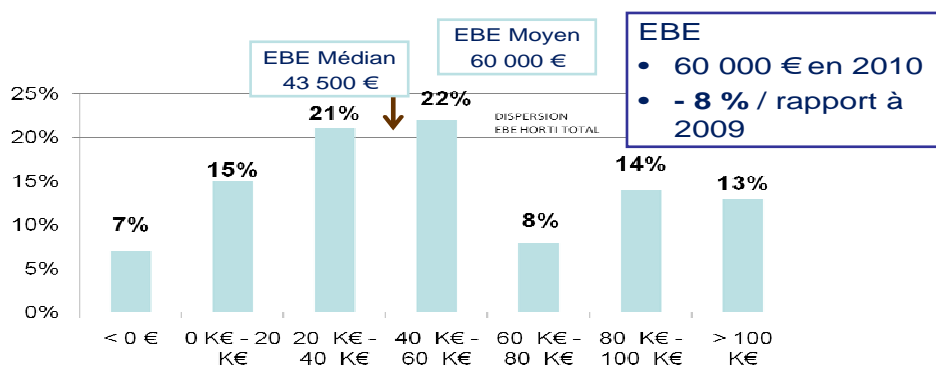


Cette stabilité se poursuit jusqu'à la marge brute globale qui s'établit à près de 209 600 € en 2010 contre 208 400 un an plus tôt. Les charges de structure hors frais de personnel en s'élevant à 58 600 € consomment 28% de la marge brute globale.

En revanche la hausse sensible des frais de personnel de plus de 5% à hauteur de 54% de la valeur ajoutée ne permet pas de maintenir l'EBE qui recule de 5000 € (-8% /2009)

La baisse de l'EBE atteint l'ensemble de l'échantillon. Une entreprise sur cinq dégage un excédent brut d'exploitation inférieur à 20 000 €, et deux sur cinq entre 20k€ et 60 K€.

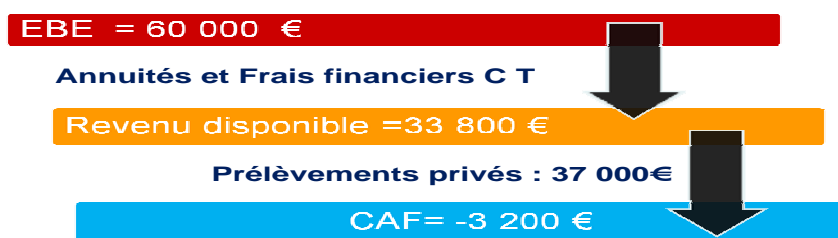
Répartition des exploitations selon l'EBE



4.4 La situation financière

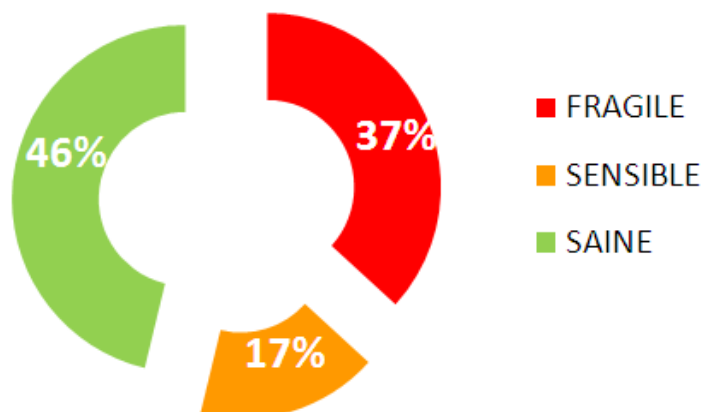
HORTICULTEURS

Utilisation de l'EBE



Dans un contexte de baisse d'EBE, la progression des annuités, réduit encore le revenu disponible qui s'établit en moyenne à 33 800 €. Avec des prélèvements privés quelque peu supérieurs, l'entreprise dégrade sa situation financière qui se solde par une capacité d'autofinancement négative à - 3 200 €

Répartition des horticulteurs selon leur situation économique et financière en 2010



La contre performance économique en 2010 se traduit inévitablement par une dégradation de la situation financière des entreprises. Si elle ne semble pas trop affecter la proportion d'entreprises en situation saine (46%), le pourcentage d'entreprises en situation fragilisée progresse de 7 points à 37%.

Le recul observé sur cette catégorie entre 2009 et 2008 est ainsi totalement effacé sur l'année 2010.

5 Fleurs coupées

5.1 Présentation de l'échantillon

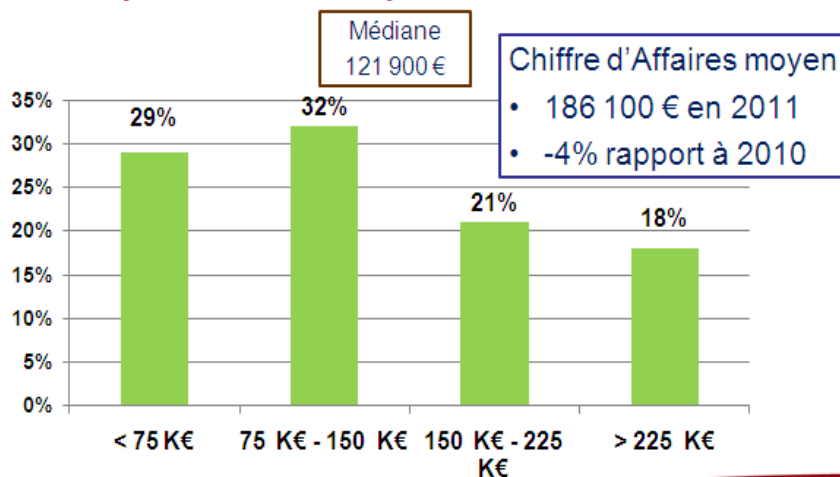
L'échantillon est constitué de 28 exploitations dont plus de huit sur dix commercialisent via un grossiste.

La structure moyenne de cet échantillon compte en moyenne 5867 m² de serres, 3 actifs en 2010, dont environ 1,7 salariés.

L'entreprise moyenne de ce secteur réalise un chiffre d'affaires d'un peu plus de 186 000 € en 2010, soit une baisse de 4% sur un an. La quasi-totalité (97%) du produit provenant de l'activité fleurs coupées.

Plus de 6 entreprises sur dix réalisent un chiffre d'affaire inférieur à 150 000 € traduisant la petite taille de ces structures en moyenne. Près d'une entreprise sur cinq réalise un chiffre d'affaires de plus de 225 000 €.

Répartition des exploitations selon le CA



5.2 Les principaux éléments de charges

En 2010, les charges opérationnelles des entreprises de fleurs coupées s'élèvent à près de 89 000 € et sont orientées à la baisse (-5% par rapport à l'exercice de 2009). Ces charges opérationnelles représentent 56% du total des charges et consomment presque la moitié du chiffre d'affaire

Les postes semence et plants et celui des combustibles se retrouvent à des niveaux comparables à respectivement 29 000 € et 28 400€ : Ils concentrent plus des deux tiers des charges opérationnelles.

Près de 80% sur 3 postes

Semences et Plants: 29 000 € (+10%) soit 33% des charges opérationnelles

Combustibles : 28 400 € (-13%) soit 32% des charges opérationnelles

Produits de traitement: 8 000 € (+ 7%) soit 13% des charges opérationnelles

5.3 Les soldes intermédiaires de gestion

Fleurs coupées

Marge brute globale = 97 200 €

Carburant, entretien matériel, fermage et charges locatives, eau – gaz – électricité, assurances, transport

Valeur ajoutée = 68 900 €

Frais de personnel = 35 800 € (-8%)

59% de la valeur ajoutée consommée par les frais de personnel

• MSA exploitant

EBE = 27 500 €

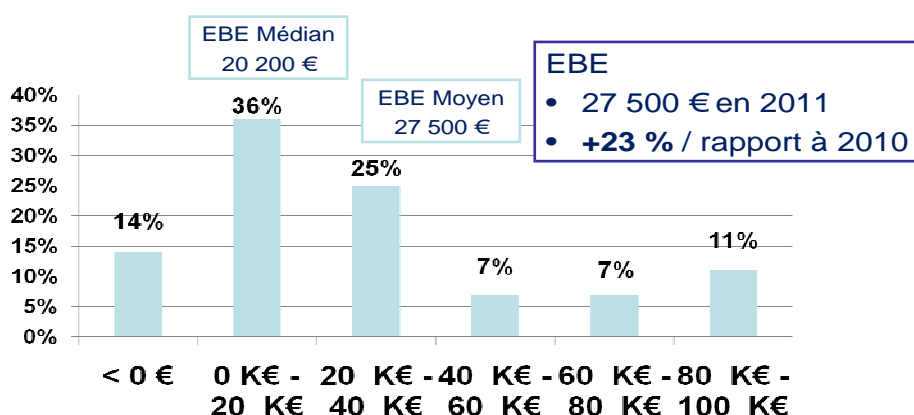


La baisse des charges opérationnelles permet seulement de limiter l'impact de la baisse du produit sur la marge brute qui est revue à la baisse pour la deuxième année consécutive à un peu plus de 97 000 €. Au prix d'importants efforts pour contenir les charges de structure et en particulier sur l'entretien du matériel, les entreprises réussissent à stabiliser la valeur ajoutée à son niveau de 2009, à près de 69 000 €.

Bien que représentant encore 59% de la valeur ajoutée, les frais de personnels sont aussi orientés à la baisse ce qui permet à l'EBE de progresser pour s'établir à 27 500 €.

L'EBE médian (50% des entreprises sont au dessus et 50% en dessous) demeure modeste à un peu plus de 20 000 €. Ce montant devant servir à rembourser les annuités et aux prélèvements privés. Seul, un quart des exploitations atteint ou dépasse les 40 000 € d'EBE.

Répartition des exploitations selon l'EBE



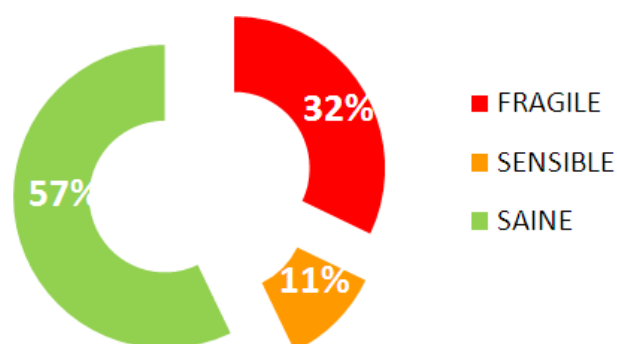
5.4 La situation financière

Avec un EBE moyen à 27 500 € et des annuités et frais financiers court terme à 17 000 €, le revenu disponible se solde à 10 500 € pour 1, 3 UTAF.

Ce chiffre moyen cachant une forte dispersion, il demeure encore près de six entreprises sur dix en situation financière saine car même si la rentabilité économique n'est pas très élevée, le taux d'endettement demeure mesuré : ainsi le taux d'endettement médian s'établit à 38%.

Pour un tiers des structures la situation continue à se dégrader et elles demeurent dans la zone rouge.

Répartition des entreprises "fleurs coupées" selon leur situation économique et financière en 2010



6 Vente directe

6.1 Présentation de l'échantillon

L'échantillon constitué de 90 exploitations comprend 60% d'horticulteurs et environ 36% de pépiniéristes.

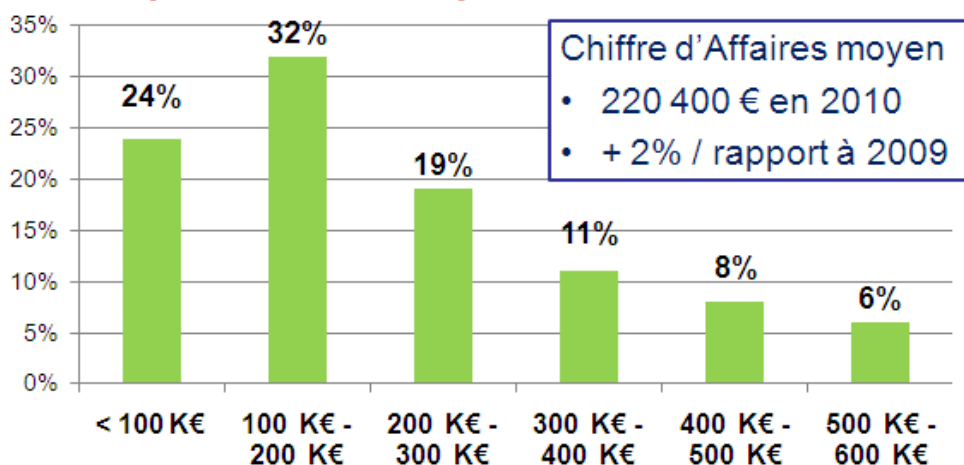
La structure moyenne comprend 3,5 UTH dont 1,7 actif familial, et réalise un chiffre d'affaires moyen d'un peu plus de 220 000 € en progrès de 2% par rapport à l'exercice précédent.

Ce produit des exploitations en vente directe est constitué à 60% d'un produit horticole et à 31% d'un produit « pépinières ».

En termes de dispersion au regard du chiffre d'affaires, on retrouve une forte hétérogénéité

caractérisée par une concentration importante des entreprises dans les premières classes : près de 6 entreprises sur 10 réalisent moins de 200 000 € de produits. Parmi les plus grosses structures, on peut noter qu'une entreprise sur sept possède un chiffre d'affaires d'au moins 400 000 €.

Répartition des exploitations selon le CA



6.2 Les principaux éléments de charges

Les exploitations du mode de commercialisation « vente directe » ont connu une progression de leurs charges opérationnelles du même ordre de grandeur que leur produit (+2%), pour atteindre un total de 86 400 € soit près de la moitié de la totalité des charges.

Le poste « Semences et plants » concentre à lui seul 60% des charges opérationnelles a augmenté de 2% tandis que celui concernant les engrais et le terreau qui arrive en deuxième position est demeuré stable sur l'exercice 2010.

73 % sur 2 postes

Semences et Plants: 52 100 € (+2%) soit 60% des charges opérationnelles

Engrais et terreau : 11 500 € (stable) soit 13% des charges opérationnelles

6.3 Les soldes intermédiaires de gestion

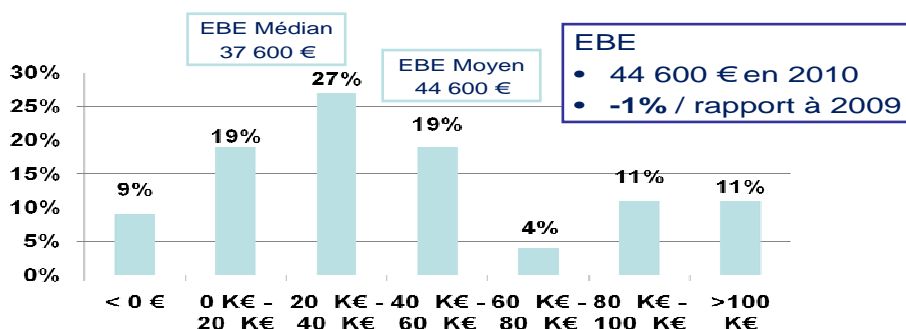
Vente directe



La hausse de 2% de la marge brute globale se retrouve au niveau de la valeur ajoutée et même au niveau de l'EBE par une maîtrise des charges de structure, frais de personnel compris. L'année 2010 se solde ainsi par une augmentation des produits et des charges à hauteur de 2%, pour au final renouveler avec le même niveau d'excédent brut d'exploitation : 44 600 €.

Cette apparente stabilité au niveau de l'EBE moyen n'est pas sans cacher une forte disparité de niveau et de trajectoire entre les structures comme l'illustre le graphique qui suit.

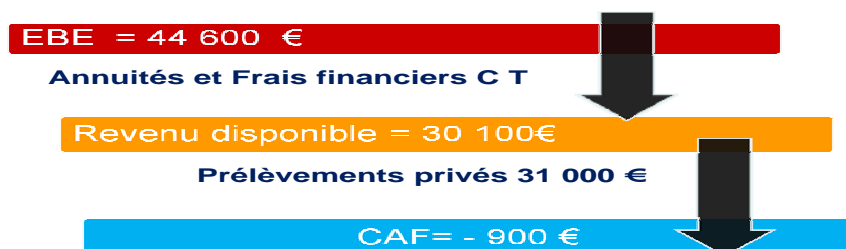
Répartition des exploitations selon l'EBE



6.4 La situation financière

Vente directe

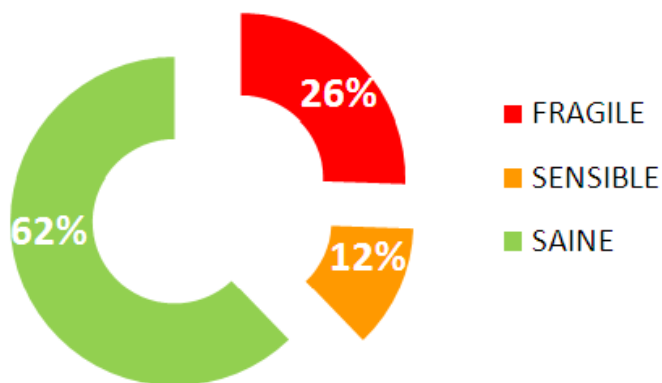
Utilisation de l'EBE



En légère diminution de 3% par rapport à l'année précédente, les annuités et les frais financiers consomment 34% de l'EBE. Bien que stabilisé cet Excédent brut d'exploitation est

à peine suffisant pour satisfaire les besoins en prélèvements privés qui s'élèvent à 31 200 € (soit 18 000 € /UTAF). La capacité d'autofinancement redevient négative à - 900 €.

Répartition des entreprises commercialisant en vente directe selon leur situation économique et financière en 2010



L'évolution du score financier semble illustrer deux trajectoires au sein des entreprises en vente directe.

En effet la part des entreprises en situation saine progresse et concerne désormais plus de six entreprises sur dix.

Dans le même temps la proportion des structures en situation fragile est également à la hausse pour atteindre 26%.

Au final, c'est le pourcentage de situations sensibles qui a fortement baissé. Cette tendance

observée entre 2009 et 2010 souligne explicitement le caractère de « zone à risque » des situations sensibles. Puisque si pour certains il peut s'agir d'un problème ponctuel de trésorerie, pour d'autres un manque de rentabilité économique peut les conduire rapidement en zone fragile.

7 Vente à grossiste

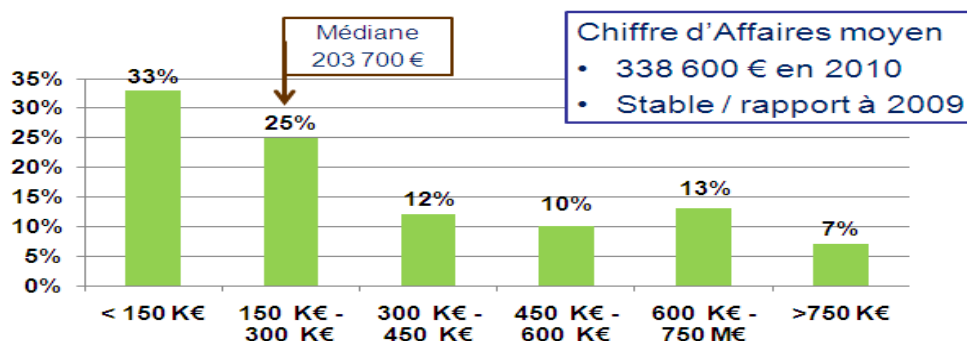
7.1 Présentation de l'échantillon

L'échantillon « vente à grossiste » regroupe 60 entreprises, dont environ 38% ont une activité principale « fleurs coupées », un tiers d'entreprises horticoles et 28% de pépiniéristes.

La structure moyenne compte 5,1 UTH dont 3,8 salariés. En 2010 le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 338 600 €, en léger retrait par rapport à l'exercice précédent. Ce produit provient pour :

- 38% d'une activité horticole
- 36 % d'une activité pépiniériste
- 21% d'une activité « fleurs coupées »

Répartition des exploitations selon le CA



En 2010, à peine la moitié des entreprises ont réalisé un chiffre d'affaire de plus de 200 000 €. A l'autre extrémité, une entreprise sur cinq qui commercialise via un grossiste dépasse 600 000 € de chiffre d'affaires.

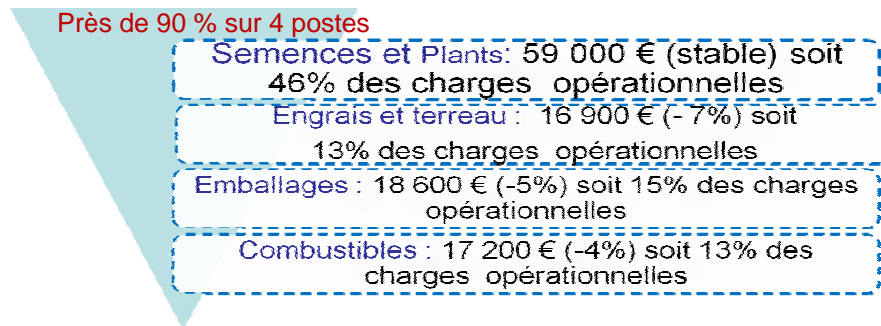
7.2 Les principaux éléments de charges

En s'établissant à 128 000 € en 2010, les charges opérationnelles sont en recul de 2% par rapport à 2009 ; Ces charges proportionnelles représentent 45% de l'ensemble des charges et consomment 38% du chiffre d'affaires.

Avec 59 000 €, le poste semences et plants qui représente 46% du total des charges opérationnelles demeure stable.

Suivent 3 postes sensiblement équivalents en montant :

- Les emballages en recul de 5% s'établissent à 18 600 €
- Le poste combustible en recul de 4% atteint un peu plus de 17 000 €
- Le poste Engrais et terreau, au prix d'une baisse moyenne de 7% repasse sous les 17 000 €.



7.3 Les soldes intermédiaires de gestion

Ventes à grossiste



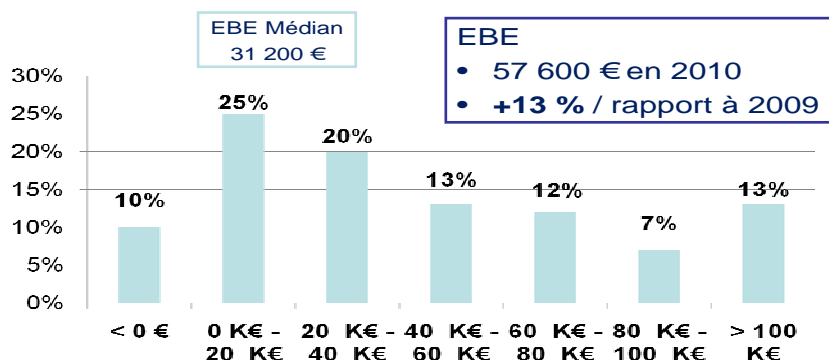
La baisse des charges opérationnelles conjuguée à un produit stable permet de consolider la marge brute globale.

Cet effort sur les charges proportionnelles se poursuit au niveau des charges de structure hors frais de personnel, ce qui permet à la valeur ajoutée d'atteindre 156 600 € marquant une hausse sensible de 4%.

Si les frais de personnel, qui progressent de 2%, consomment 59% de cette valeur ajoutée, l'Excédent brut d'exploitation progresse malgré tout de plus de 6 300 € à 55 600€.

Malgré cet EBE en hausse en moyenne de 13%, il demeure 10% des entreprises présentant dans leur compte un EBE négatif et un quart compris entre 0 et 25 k€. La forte dispersion de l'échantillon se caractérise aussi par un EBE médian près de deux fois moins important que l'EBE moyen.

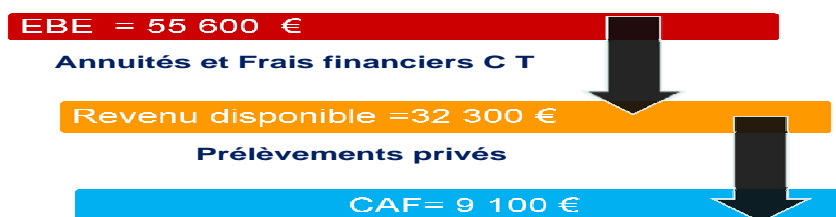
Répartition des exploitations selon l'EBE



7.4 La situation financière

Ventes à grossiste

Utilisation de l'EBE



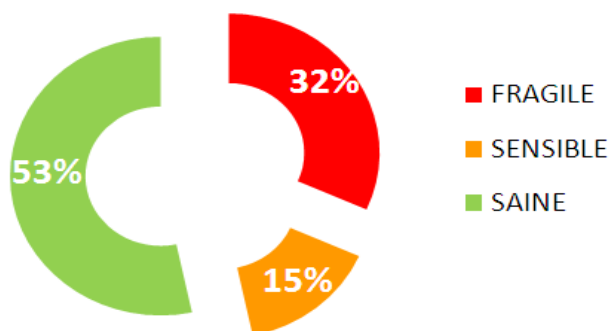
Au-delà des écarts importants signalés précédemment, l'EBE moyen en hausse de 13% permet de faire face à celle des annuités et frais financiers court terme qui progressent globalement de 11%.

Sans pour autant atteindre un niveau élevé (32 300 €), le revenu disponible progresse de 13% sur la période. A la faveur de prélèvements privés mesurés, la capacité d'autofinancement atteint les 9 100 € en 2010.

Fort de cette CAF assez nettement positive et au vu de l'amélioration générale de la rentabilité économique, les entreprises commercialisant auprès de grossistes ont vu leur situation financière s'améliorer en 2010 ;

Ainsi on renoue avec une majorité d'entreprises en situation saine (53%), tandis que la part de celles en situation fragilisée bien que restant élevée (32%) ressort en retrait de 8 points entre 2009 et 2010.

Répartition des entreprises commercialisant en vente à grossiste selon leur situation économique et financière en 2010



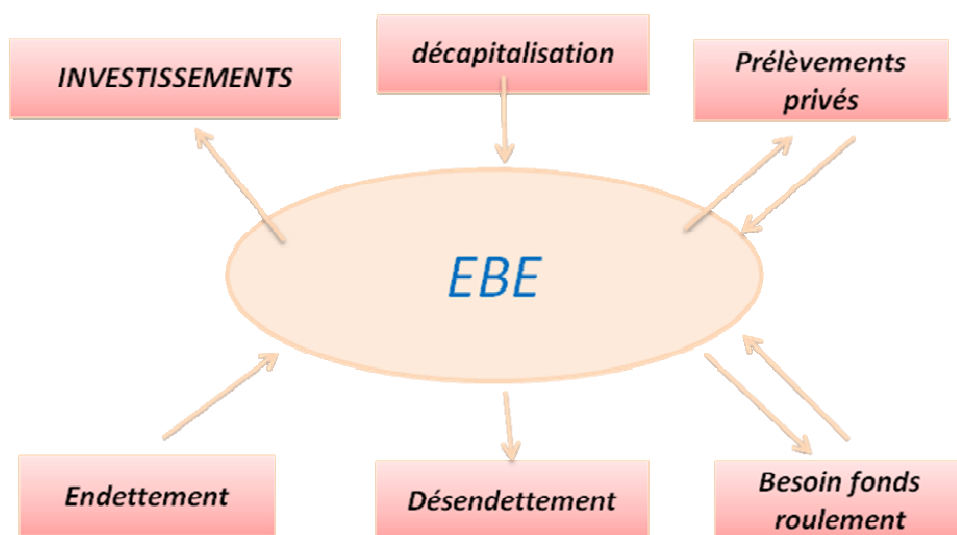
8 Phase de vie des exploitations horticoles et pépinières

8.1 Introduction méthodologique

L'étude de phase de vie, également appelée « trajectoire financière », permet de faire le point sur l'évolution financière des entreprises et de déceler des tendances préoccupantes ou rassurantes pour pouvoir anticiper.

Pour réaliser l'étude, nous nous intéressons tout particulièrement au potentiel de trésorerie dégagée par l'entreprise et à son utilisation qui en est faite par ses dirigeants.

L'EBE doit permettre d'investir, de rembourser les annuités d'emprunts, de financer les variations des besoins du cycle de production et de vivre. Si cet EBE est insuffisant, les entrepreneurs peuvent être amenés à emprunter, à faire des apports privés, voire à décapitaliser.



Comme tout dirigeant, les chefs d'entreprises horticoles ou pépinières sont confrontés à certains choix. Mais une décision annuelle peut avoir un caractère « accidentel ». Il semble difficile de classer une exploitation sur un comportement d'une année. Il faut voir si les choix se répètent, comment ils se conjuguent entre eux pour mieux appréhender l'entreprise et son évolution.

L'observation ne porte pas sur un an mais **sur 3 ans d'où la notion de phase de vie.**

8.2 Présentation des variables utilisées

Les 5 variables utilisées pour illustrer au mieux les choix et les décisions d'un chef d'entreprise sont : l'EBE, la variation de besoin de financement du cycle de production (stocks + créances-dettes), l'investissement net, la variation d'encours et les prélèvements.

- **EBE** → Il mesure la performance et la rentabilité économique potentielle de l'entreprise
- **BFCE** (variation du Besoin du Financement du Cycle d'Exploitation) → L' EBE doit faire face à son augmentation.
- **L'investissement** → Il peut être effectué par l'entreprise dans le but de renouveler ou développer l'outil permanent de production.
- **La variation d'encours** : La différence entre les remboursements de capital des emprunts et les nouveaux emprunts à moyen et long termes.
- **Les prélèvements privés du chef d'entreprise**

A partir de ces variables, on peut déterminer le comportement annuel d'utilisation de la trésorerie.

8.3 Présentation des comportements annuels

- ❑ **Comportement de ralentissement** : Ces exploitations sont caractérisées par un manque de rentabilité qui met l'entreprise en difficulté. Le revenu disponible de l'année ne permet pas une stabilité de l'entreprise face aux besoins privés, aux engagements de remboursement des emprunts et aux besoins d'investissements courants. Pour la majorité ils désinvestissent.
- ❑ **Comportement de croisière** : Ces exploitations remboursent plus qu'elles n'empruntent et effectuent proportionnellement à leur niveau d'EBE des prélèvements privés importants. L'utilisation du revenu disponible de l'année montre une stabilité de l'entreprise. Il n'y a pas de dynamisme attendu, ce sont en général des exploitations qui ne pratiquent pas de modifications importantes engageant l'avenir de leur exploitation.
- ❑ **Comportement de développement** : L'utilisation du revenu disponible montre un effort d'investissement particulier cette année.
- ❑ **Comportement de renforcement** : Les exploitations sont caractérisées par une forte croissance de leur BFCE. L'utilisation du revenu disponible de l'année montre un accent mis à la consolidation de la marge de manœuvre financière de l'entreprise (forte progression du fonds de roulement).

8.4 Présentation des cinq phases de vie

La combinaison de comportements annuels présentés ci-dessus sur trois exercices comptables permet de définir une trajectoire financière de l'entreprise.

La phase de vie : *Une trajectoire sur trois ans établie à partir des comportements annuels*

Cinq phases de vie ont été caractérisées

- ❑ « Repli » : Phase où la perte de marge de manœuvre répétée doit être une alerte.
- ❑ « Croisière calme » : La croisière renouvelée sur plusieurs années indique une stabilité qui montre une absence du renouvellement du capital productif.
- ❑ « Croisière dynamique » : Le renforcement sans croissance peut traduire par exemple une saturation de l'outil de production. Cela peut être une étape avant ou après le développement.
- ❑ « Développement » : L'impulsion d'investissement vient d'être donnée ; elle engage une partie de l'avenir de l'entreprise
- ❑ « Développement soutenu » : Le développement correspond à un investissement répété, qui correspond à un accroissement du potentiel productif.

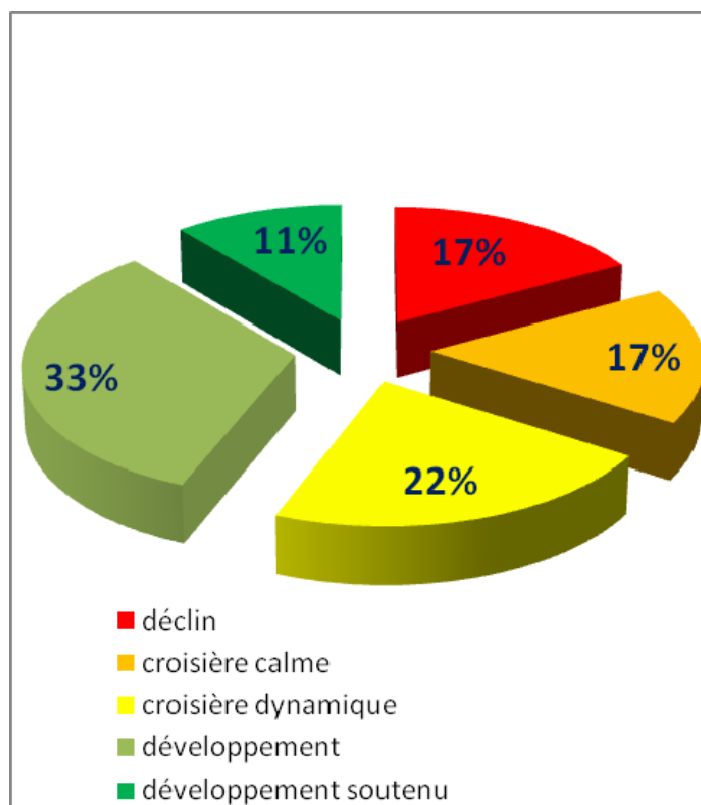
8.5 Répartition des entreprises horticoles et des pépinières selon leur phase de vie entre 2008 et 2010

8.5.1 Population totale

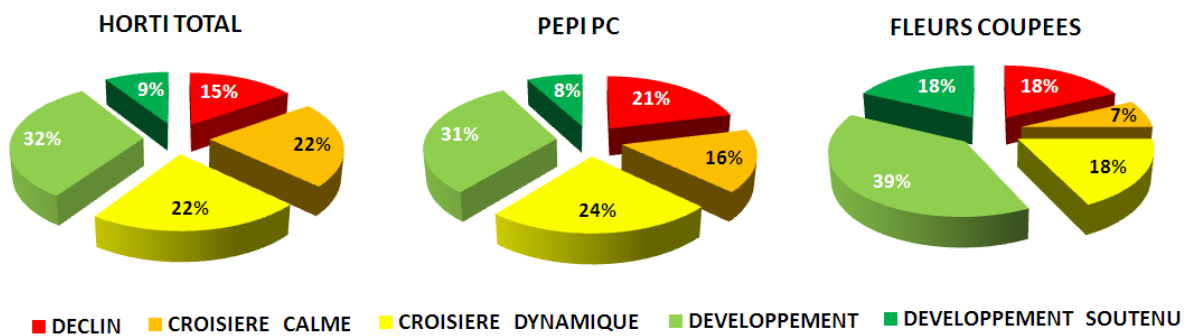
Pour la deuxième année l'échantillon permet de traiter les phases de vies sur les entreprises présentes dans l'observatoire 3 ans de suite, soit 183 entreprises.

Par rapport à l'an dernier, on observe une grande stabilité globale pour l'ensemble de l'échantillon. Ainsi, 44% des entreprises sont en phase de développement alors que 17% (contre 18% l'an dernier) sont en déclin.

Cette stabilité est illustrée par les comportements financiers annuels en 2010 : $\frac{1}{4}$ sont en ralentissement ; $\frac{1}{4}$ en croisière ; $\frac{1}{4}$ en renforcement ; $\frac{1}{4}$ en croissance.



8.5.2 Répartition selon la phase de vie des entreprises par métier



Du côté des horticulteurs, on compte plus de 4 entreprises sur dix dans une dynamique de développement sur la période 2008-2010 c'est-à-dire marquée par des investissements significatifs. Si ce chiffre est voisin pour les pépiniéristes de plein champ (39%), le groupe des entreprises de fleurs coupées se distingue par un taux élevé d'entreprises en développement (57%).

Pour ce groupe « fleurs coupées », un quart des entreprises sont sur un rythme de croisière et un peu moins d'une sur cinq font preuve d'un manque de rentabilité chronique limitant les possibilités d'investir. On ne constate pas de forte évolution par rapport aux phases de vies calculées l'an dernier: un peu moins de développement soutenu, un peu plus de développement.

Des trois groupes, la part d'entreprises en déclin est la plus faible chez les horticulteurs (15%) tandis qu'elle se situe à plus de 20% pour les pépiniéristes.

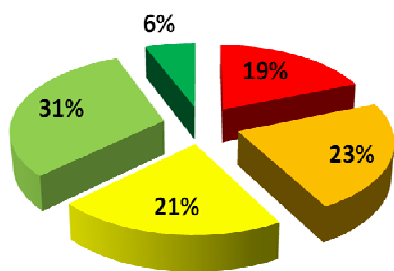
Qu'il s'agisse des horticulteurs ou des pépiniéristes plein champ, les entreprises en croisière rassemblent respectivement 44% et 40%, alors qu'en fleurs coupées elles ne sont que 25%.

Si l'on compare les phases de vies 2007/2009 avec 2008/2010, on constate pour les pépinières PC une dégradation qui fait suite à la mauvaise conjoncture constatée en 2009 : - 4% d'entreprises en développement et développement soutenu, +5% en croisière dynamique et surtout + 5% en déclin. La constatation en 2010 d'une conjoncture plus favorable devrait rétablir les équilibres dans le prochain observatoire.

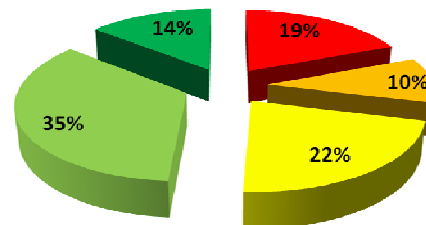
Si l'on analyse les phases de vie pour les Pépinières Hors sol (mais sur un échantillon faible) on constate le même pourcentage de déclin mais moins de croisières et plus de développement soutenu.

8.5.3 Présentation des entreprises selon le circuit de distribution

Entreprises en vente directe Phases de vie 2008/2010



Entreprises en vente à Grossiste Phases de vie 2008/2010



La comparaison entre vente directe et vente à grossistes montre le même taux d'entreprises en déclin sur la période 2008/2010 mais plus d'entreprises en développement dans le secteur des ventes à grossistes (près de 50%).

Ce qui est frappant c'est le taux élevé de croisières calmes en ventes directes : cela semble indiquer un arrêt des investissements pour un quart de ce segment. Si l'on ajoute les 19% qui sont en déclin, cela représente 42% d'entreprises qui prennent le risque d'être mises en grave difficulté si la concurrence s'accroît ou si la conjoncture reste défavorable.

La comparaison avec le calcul de l'an dernier montre une évolution différente pour ces 2 segments de commercialisation :

- Les entreprises placées sur le marché des ventes à grossistes ont globalement amélioré leur situation qui était nettement défavorable, et l'on observe une baisse de 5 points des entreprises en déclin. Mais cette évolution n'a pas été jusqu'à augmenter le pourcentage d'entreprises en développement : ce sont les phases de croisière qui sont plus nombreuses. On peut donc en conclure que la situation financière de ce groupe s'est améliorée mais plus par renforcement des critères du bilan que par préparation d'un développement sous forme d'investissement.
- L'autre enseignement de la comparaison avec l'an dernier est l'augmentation de 8% des phases de croisières calmes au détriment principalement des croisières dynamiques. On peut craindre que ces entreprises entrent en déclin si elles n'investissent pas. Il est nécessaire qu'une année plus favorable avec des produits qui augmentent plus que les charges vienne soulager ces entreprises et leur permette d'investir.

9 Conclusion

L'observatoire des entreprises horticoles et pépinières s'appuie sur l'analyse de 200 entreprises pour les exercices comptables de 2009 et 2010. En couvrant une dizaine de bassins de production, cet échantillon reflète une diversité géographique avec une forte stabilité par rapport aux deux dernières éditions (2007-2008 et 2008-2009).

L'analyse des résultats s'est concentrée sur les groupes « métiers » les plus fournis : horticulteurs, pépiniéristes PC et fleurs coupées et sur les deux modes de distribution dominants (vente directe et vente à grossiste).

Au niveau des métiers, les résultats de l'exercice 2010 apparaissent relativement contrastés. Tandis que les pépiniéristes ont accru leur chiffre d'affaires et augmenté sensiblement leur EBE, les horticulteurs bien qu'ayant réussi à maintenir le niveau de leurs ventes ont vu la croissance des charges grignoter l'EBE.

Pour les producteurs de fleurs coupées, la baisse du chiffre d'affaires concomitante à une baisse des charges, opérationnelles et surtout la maîtrise des charges de structures permet à l'EBE de progresser. Ces entreprises ayant vu ainsi leur situation financière s'améliorer quelques peu entre 2009 et 2010.

On retrouve cette disparité de situation lors de l'analyse selon le mode de distribution. Ainsi le groupe « vente directe », fortement impacté par les horticulteurs, réalise en 2010 un Excédent Brut d'Exploitation sensiblement identique à 2009, le chiffre d'affaires ayant progressé dans des proportions semblables aux charges.

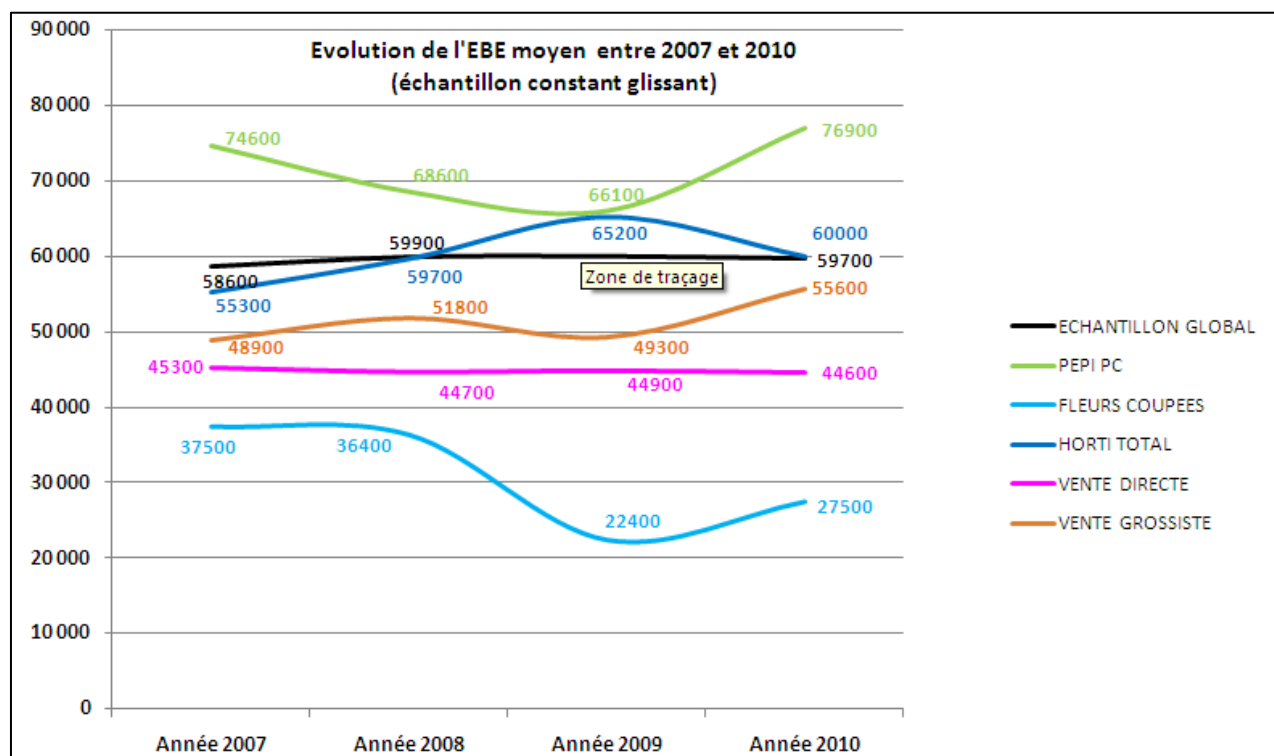
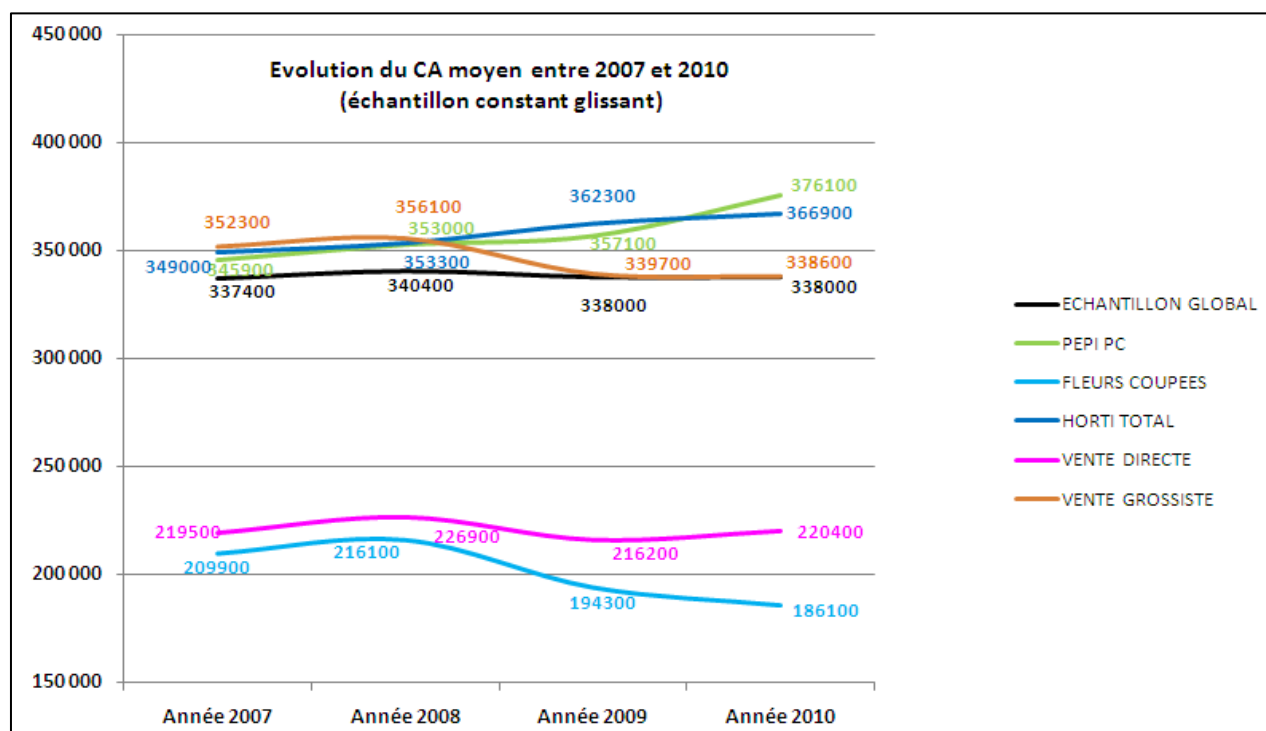
Davantage diversifié dans sa composition (1/3 de pépiniéristes, 1/3 d'horticulteurs et 1/3 de producteurs de fleurs coupée), le groupe vente à grossiste dégage en moyenne un EBE supérieur en 2010 par rapport à l'exercice précédent.

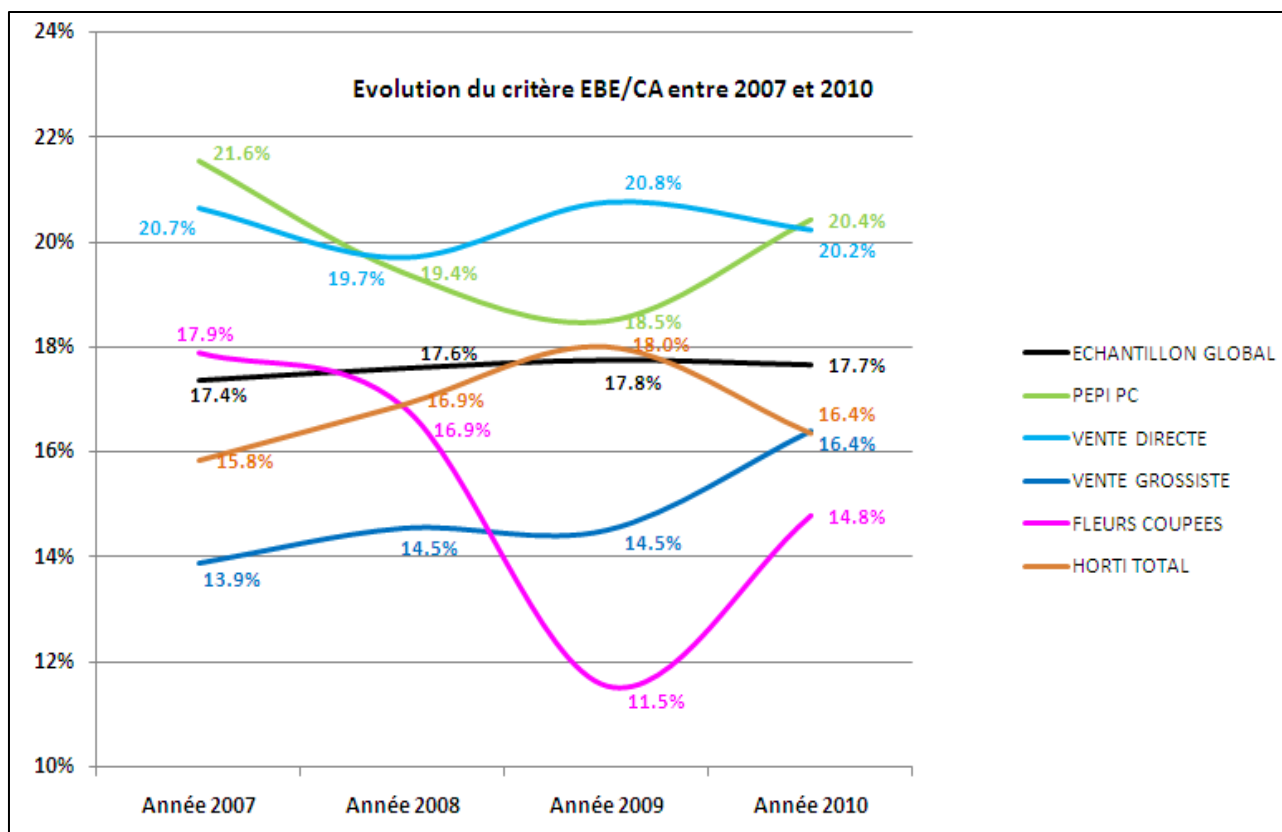
Au final, l'année 2010 ressort contrastée selon le métier et le mode de commercialisation mais il semble que les rôles se soient plutôt inversés par rapport à 2009.

En effet, les horticulteurs observent plutôt un recul de leur résultat tandis que les producteurs de fleurs coupées ainsi que les pépiniéristes connaissent un rebond après une année 2009 plutôt défavorable.

ANNEXE

Graphiques d'évolutions pluriannuelles





Les études de FranceAgriMer / Observatoire des données économiques et financières des exploitations horticoles et pépinières / édition mai 2012 /
FranceAgriMer / 12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex /
tél. : +33 1 73 30 30 00 / www.franceagrimer.fr /
Directeur de la publication : Fabien Bova / Rédaction : CER France ; FranceAgriMer unité Cultures et filières spécialisées /
Conception et réalisation : FranceAgriMer, direction de la Communication et de l'information, studio PAO / Impression : atelier d'impression de l'Arborial /
Sources principales : CER France / Crédits photos : droits réservés / © : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer.

